

L'école de la Magdeleine



L'élève au cœur de ses apprentissages!
L'école de la Magdeleine, au cœur de ses élèves!

Projet éducatif

Version intégrale

Juin 2005

Table des matières

Présentation.....	3
Rôle et structure du projet éducatif.....	4
Caractéristiques de l'école.....	6
Cadre d'intégration des orientations générales.....	10
Actualisation des missions de l'école.....	12

INSTRUIRE

De solides assises culturelles

1. L'école de la Magdeleine vise à développer chez l'élève le goût d'apprendre, de découvrir et d'acquérir une culture générale..... 12
2. L'école de la Magdeleine vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française..... 13

Des outils efficaces de travail intellectuel

3. L'école de la Magdeleine vise à apprendre à l'élève à utiliser efficacement les technologies de l'information et des communications..... 13
4. L'école de la Magdeleine vise à apprendre à l'élève à se donner des méthodes de travail efficaces..... 14

Des apprentissages citoyens

5. L'école de la Magdeleine vise à apprendre à l'élève à se soucier de l'environnement. 15

SOCIALISER

Un climat social courtois

6. L'école de la Magdeleine vise à offrir à l'élève un milieu de vie confortable, très sécuritaire et non violent..... 16

Un sens marqué des responsabilités

7. L'école La Magdeleine vise à développer chez l'élève le respect des personnes et de leurs différences, le souci d'inclusion sociale et la résolution pacifique des conflits.. 16

Des conditions d'apprentissage sécurisantes

8. L'école La Magdeleine vise à apprendre l'élève à faire des choix autonomes et responsables et à en assumer les conséquences..... 17

QUALIFIER

Un encadrement pédagogique efficient

9. L'école La Magdeleine vise à assurer la continuité du parcours scolaire de l'élève et à réduire le décrochage..... 18
10. L'école La Magdeleine vise, dans son offre de services éducatifs, à rejoindre la diversité des aptitudes et des intérêts de l'élève par un soutien des apprentissages adapté à sa situation..... 19
11. Conclusion..... 21

Présentation

Le présent document constitue le projet éducatif de l'école de la Magdeleine de la commission scolaire des Grandes-Seigneuries. Dans sa forme actuelle, il est présenté au conseil d'établissement de l'école pour adoption officielle dans le cadre de la *Loi sur l'instruction publique*.

Démarches

Les bouleversements du système scolaire sont nombreux, multidimensionnels et profonds : les structures administratives de l'école traditionnelle ont été modifiées, le curriculum est en pleine mutation et les approches pédagogiques en voie de se renouveler. C'est dans ce contexte que l'école de la Magdeleine a décidé de se donner un projet éducatif et de s'assurer qu'il soit conforme aux réalités nouvelles.

Le contenu du projet éducatif actuel a été élaboré et rédigé au cours de l'année 2004-2005. Durant cette période, plusieurs rencontres de travail ont mobilisé l'équipe-école, des parents, le comité du projet éducatif et la direction de l'école. Les intervenants se sont approprié la démarche et ils ont fait des choix éclairés par les consultations et les discussions. La firme DISCAS a collaboré au cheminement professionnel de l'équipe-école.

Après une clarification initiale de la nature et du rôle d'un projet éducatif, les membres de l'équipe-école ont procédé, par réponse à un questionnaire, à une analyse de la situation de l'école et identifié ses principales forces et faiblesses en regard des besoins de sa clientèle. Ils ont ensuite retenu, de la même façon, un petit nombre d'orientations générales découlant des orientations nationales énoncées par le ministère de l'Éducation ou d'orientations stratégiques de la commission scolaire. La justification du choix de ces orientations a été effectuée par l'équipe-école.

Les écarts entre la perception du personnel et celle des parents ont été portés à l'attention du comité du projet éducatif. Ces écarts ont été discutés et résolus.

Les dix orientations générales finalement retenues et qui structurent le présent document ont ensuite été analysées une à une par les éducateurs. Cette analyse a permis d'identifier, dans le vécu de l'école, des activités, des programmes et des mesures à conserver et à développer. L'équipe-école a aussi défini les objectifs afférents aux orientations et elle a identifié des actions concrètes à mener à l'intérieur des plans de réussite futurs; ces derniers traduiront le mieux possible les intentions du présent projet éducatif dans l'ensemble du vécu de l'école.

Rôle et structure du projet éducatif

Rôle du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil de cohérence et de développement.

Au terme d'une démarche dans laquelle se sont engagées toutes les personnes concernées par la vie de l'école, le projet éducatif traduit des intentions communes, qui découlent de la raison d'être de l'école ou, si l'on préfère, de sa mission.

L'école de la Magdeleine a, comme toute école québécoise, une finalité commune définie dans les orientations ministérielles, particulièrement dans le document *Réaffirmer l'école*, qui constitue l'énoncé de politique éducative du Ministère.

L'école a également la responsabilité d'intégrer dans son projet éducatif les orientations stratégiques à caractère éducatif de la commission scolaire qui correspondraient à ses besoins, comme le prescrit la loi 124.

Elle a, enfin, une mission particulière qui lui vient des besoins de sa clientèle ainsi que des valeurs que partage la communauté scolaire locale. Derrière ces choix de valeurs et d'orientations se profile une conception du jeune, de l'apprentissage et de l'éducation à laquelle adhèrent les membres de l'école.

Le projet éducatif ne prétend pas décrire ce que toutes les écoles québécoises ont en commun : les documents d'orientation du Ministère et le Programme de formation y pourvoient abondamment. Son rôle est de préciser ce que l'école de la Magdeleine a de particulier, ce qui la différencie des autres écoles, ce qui la caractérise. Il ne remplace donc pas le projet éducatif national : il s'y ajoute, l'éclaire, le précise ou l'enrichit et décrit les accents particuliers que l'établissement apporte à la mission éducative générale de l'école.

Le projet éducatif a une triple fonction : de référence, d'orientation et d'évaluation.

Le projet éducatif est la **mémoire** de l'établissement.

Il vise d'abord à préciser, de façon explicite les priorités permanentes de l'école, au-delà des variations conjoncturelles et des changements de programmes ou de personnel. C'est l'outil qui, pour les prochaines années, permettra à un nouvel arrivant dans l'école, de comprendre les éléments essentiels de la culture institutionnelle et de se les approprier, afin de mieux s'intégrer à l'équipe-école et de travailler dans la même direction. C'est sa fonction de référence.

Le projet éducatif est la **boussole** de l'établissement.

Il vise aussi à donner de la cohérence à l'action éducative, à réduire la part de hasard ou d'arbitraire dans le choix des priorités et dans la prise de décision. Dans un contexte où les énergies et les ressources sont nécessairement limitées, il fournit des critères permettant d'affecter prioritairement celles-ci aux projets et aux actions les plus susceptibles de faire progresser l'école dans le sens souhaité. Il débouche sur le plan de réussite de l'école, qui traduit en mesures concrètes les orientations définies par le projet éducatif. C'est sa fonction d'orientation.

Le projet éducatif est la **vitrine** de l'établissement.

Dans le contexte des nouvelles responsabilités confiées à l'école, le projet éducatif est un outil de reddition de comptes qui permet aux responsables de faire le point et d'évaluer le vécu de l'établissement à la lumière de critères et d'indicateurs.

Il est important de souligner que le projet éducatif vise à inspirer et non à limiter. Il décrit les directions dans lesquelles l'équipe-école a choisi de faire un effort collectif autour de priorités communes.

Toutefois, dans la mesure où cela demeure compatible avec les orientations institutionnelles, chacun demeure libre de mettre un accent personnel sur l'un ou l'autre des éléments du projet éducatif ou sur des aspects du vécu de l'école qui n'ont pas été retenus comme des priorités collectives : les initiatives personnelles demeurent, elles aussi, importantes.

Le projet éducatif couvre l'ensemble des dimensions de la vie de l'élève à l'école. Il ne se limite pas à telle ou telle activité ponctuelle, à tel cours ou à telle manifestation. Il touche tout autant à la pédagogie, à la vie scolaire, aux services et à l'organisation de l'école. On verra qu'un effort significatif a été fait pour analyser les impacts de chaque orientation générale sur les différents aspects de la vie de l'élève à l'école. Le but du projet éducatif est de permettre l'aménagement d'un environnement éducatif de qualité centré sur la réussite et qui réponde aux intentions de l'école et aux besoins de la clientèle.

Projet éducatif local et projet éducatif national

La réforme scolaire en cours se présente comme une tentative de solution aux nombreux problèmes du monde de l'éducation. L'école de la Magdeleine profite du renouvellement du projet éducatif actuel pour revoir ses choix pédagogiques, les préciser et faire en sorte qu'ils influencent la pédagogie dans la classe. Elle a donc tenu compte, dans ces choix, d'un certain nombre d'éléments fondamentaux du curriculum. Plusieurs des orientations générales se rattachent directement à des compétences transversales ou à des domaines généraux de formation. Nous signalerons, à l'occasion, les liens directs à établir entre certaines orientations et la réforme.

Caractéristiques de l'école et de sa clientèle

Le territoire

L'école secondaire de la Magdeleine est située à La Prairie, sur la Rive-Sud de Montréal. Fondée en 1667, La Prairie, plus que tricentenaire, est l'une des plus vieilles villes francophones du pays et offre un intérêt patrimonial certain. Elle se trouve à proximité des ponts Champlain (6 km à l'est) et Honoré-Mercier (18 km à l'ouest); l'accès à l'île de Montréal est donc relativement facile. Elle est également reliée aux autoroutes 30 (vers Sorel et Châteauguay), 15 et 132 (vers Brossard, les États-Unis et Châteauguay) et à la route 104 vers Saint-Jean-sur-Richelieu. Le boulevard Taschereau, une artère commerciale majeure, qui s'étire de Brossard à Candiac, traverse La Prairie d'est en ouest.

Inaugurée en 1968, l'école de la Magdeleine, qui portait alors le nom de « Polyvalente Romain-Robidoux »¹, accueillait alors près de 4000 élèves. C'était l'époque où le Québec se dotait d'un vaste réseau d'écoles polyvalentes. Construite pour accueillir la moitié moins d'élèves, une telle affluence nécessitait de dispenser les cours sur trois horaires de travail. Mais, dans les années subséquentes, la construction d'autres écoles secondaires a permis de décongestionner l'école. Elle abrite aujourd'hui un peu plus de 2000 élèves.

La population scolaire

Bien qu'elle accueille les élèves du quartier, l'école dessert un territoire beaucoup plus vaste qui varie selon les programmes dans lesquels sont inscrits les élèves. Dans un rayon de 50 km de La Prairie, on dénombre 3 millions d'habitants, mais la ville demeure en bordure de territoires très urbanisés, semi-urbanisés et ruraux.

PROGRAMMES	PROVENANCE DES CLIENTÈLES	CARACTÉRISTIQUES DES PROGRAMMES
Le P.E.I. (Programme d'éducation internationale)	L'ensemble du territoire de la commission scolaire à l'exception du secteur ouest.	Ce programme, destiné à une clientèle d'élèves sélectionnés, est fondé sur des attitudes favorisant l'ouverture sur le monde où sont mis en évidence les principes pédagogiques suivants : l'apprentissage global, l'ouverture interculturelle et la communication.
Les programmes d'adaptation scolaire (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage).	L'ensemble du territoire de la commission scolaire.	Les programmes sont ajustés pour mieux répondre aux besoins de ces élèves : enseignement individualisé, ajout de temps dans certaines disciplines, classes à effectifs réduits, apprentissages sociaux, etc.
Les programmes de 4 ^e et 5 ^e secondaires	Les territoires municipaux suivants : La Prairie, Candiac, Sainte-Catherine, Saint-Philippe, Saint-Mathieu, Delson et Saint-Constant	Les programmes offerts sont les programmes réguliers du <i>Programme de formation de l'école québécoise</i>

¹ Dictionnaire historique de Brossard □ Société historique et culturelle du Marigot
<http://marigot.ca/dictio/brossard/e.html> Site consulté le 28 mai 2005

La composition de population étudiante a subi d'importantes variations au cours des années :

- L'intégration progressive des élèves du programme d'Éducation internationale qui complétera son déploiement en 2006-2007 et qui introduisait dans l'école des élèves plus jeunes de 1^{re} et 2^e secondaire;
- L'insertion, pour permettre la complétion du parcours, des élèves du programme « Performants » provenant de l'école François-Xavier;
- La relocalisation des élèves de 3^e secondaire dans d'autres écoles de la commission scolaire.

Le milieu socio-économique est celui d'une classe moyenne, se situant au 4e décile du classement socio-économique du MEQ, et donc légèrement au-dessus de la moyenne nationale. Bien qu'il n'y ait pas de problématique lourde de défavorisation, près de 15 % des familles frôlent le seuil de la pauvreté. Sur le plan ethnolinguistique, les élèves sont presque exclusivement des francophones nés au Québec; la clientèle constitue un bloc ethnique homogène, sans réalité interculturelle. Sur le plan démographique, les études prévoient une augmentation de la clientèle jusqu'en 2007-2008 après quoi, une diminution s'amorcera.

L'état de la réussite scolaire

Les taux de réussite des élèves aux épreuves ministérielles sont, dans l'ensemble, fort satisfaisants, avoisinant, d'année en année, les 90 %. N'apparaît pas dans cette statistique le décrochage de plusieurs élèves, ce qui inquiète les éducateurs. Pour la commission scolaire, le Ministère², en décembre 2003, publiait les données qui témoignent d'une augmentation importante du décrochage; le phénomène est davantage marqué chez les garçons. Le taux de décrochage a bondi de 11 % en trois ans pour les garçons et de 2 % chez les filles. En 2003-2004, près de 5 % des élèves de l'école avaient abandonné leurs études en cours d'année. Dans le document *Synthèse du diagnostic et choix des éléments prioritaires pour 2003-2006*, l'école de la Magdeleine exprime son inquiétude à cet égard et fait de la lutte au décrochage une priorité du présent projet éducatif.

Le climat social de l'école

La présence de deux mille adolescents réunis dans un même lieu exige de l'école une structure organisationnelle et des mesures de sécurité exemplaires. L'école a consacré beaucoup d'efforts à cet égard : concertation des intervenants, planification des déplacements, localisation stratégique des casiers des différents secteurs, télésurveillance, patrouille aux abords de l'école, etc. Comme tout milieu scolaire, l'école doit gérer des problèmes de consommation de drogue, des cas de détresse psychologique, des vols, du vandalisme et doit parfois confier des cas d'élèves aux policiers ou aux services sociaux. Malgré ces inévitables problèmes, les élèves vivent dans un climat sécuritaire et paisible. Les élèves participent activement à l'effort collectif par un comité (Intimid'action) qui a comme objectif de faire de la prévention chez les jeunes et de maintenir un climat d'harmonie sociale.

Les couleurs locales

Développement pédagogique

a. Le plan de réussite personnalisé

Chaque élève, avec l'aide de son conseiller, établit un plan de réussite qui consigne les objectifs qu'il se fixe, les moyens auxquels il a réfléchi et l'analyse réflexive sur sa démarche. Tout au long de l'année, mais plus particulièrement à trois moments-clés, le conseiller assure un suivi étroit des élèves qui lui sont confiés. Le plan de réussite

² P. 53 Ministère de l'Éducation, *Portrait statistique de l'éducation, décembre 2003 — Région administrative de la Montérégie (16)*, 74 pages

personnalisé est un outil puissant pour permettre aux élèves d'être associés à leur cheminement et pour les encourager à poursuivre leurs études.

b. La diversité de son offre de service

Les profils de formation proposant une concentration scientifique, sportive ou en sciences humaines comblent les besoins de plusieurs élèves de 4^e et 5^e secondaire. À cela s'ajoutent les programmes locaux disponibles : musique, grammaire et orthographe, littérature anglaise, haltérophilie et plusieurs autres.

c. La vie départementale et de secteur

C'est au cœur de chaque département que la réflexion pédagogique se structure pour se traduire par des choix d'approches privilégiées, par des projets novateurs, par des échanges enrichissants. Un enseignant coordonnateur est mandaté pour animer et coordonner les activités éducatives et pour préciser les besoins de formation du personnel de son département.

Le suivi des élèves, l'animation d'une vie étudiante dynamique et la gestion administrative générale sont confiés à 4 directeurs de secteurs : 4^e secondaire, 5^e secondaire, adaptation scolaire et P.E.I.

La culture informatique

L'école utilise différents systèmes d'exploitation tels : Windows et Linux. Cela représente un choix social et économique important. Cette cohabitation respecte le contexte culturel et linguistique du Québec et d'autre part l'école économise des sommes importantes en redonnant vie à des appareils vieillissants et en n'étant plus obligée de payer des droits d'utilisation à différentes compagnies. De plus, l'école envoie un message clair à ses élèves qu'elle n'encourage pas la piraterie informatique. Tous les élèves disposent d'un dossier électronique qui leur est propre et ils peuvent y accéder tant à l'école qu'à la maison. L'école dispose de six laboratoires et compte plus de 200 postes de travail. La bibliothèque est notamment équipée d'une salle de montage multimédia et de salles de projection.

La vie parascolaire intense

Si la vie étudiante est importante à la période du dîner, elle est particulièrement intense en fin de journée. Quatre jours par semaine, des activités sportives, culturelles et sociales sont offertes à toutes les clientèles de l'école. L'école, par ses investissements humains et financiers qui maintiennent et développent ces activités, démontre clairement ses convictions quant au rôle formateur de ces activités et leur contribution à la réussite éducative. Cette conviction est particulièrement marquée par l'ajout d'un second transport qui ramène les élèves en toute sécurité à leur domicile vers 18 heures.

Les ressources de l'école

L'école dispose d'infrastructures modernes et bien équipées qui permettent, dans des conditions fort intéressantes, la prestation de l'ensemble du curriculum scolaire secondaire, ainsi que de nombreux cours optionnels. Signalons l'auditorium, les 10 laboratoires, les 4 gymnases, les 4 palestres, dont une consacrée à l'haltérophilie, le terrain d'athlétisme et la vingtaine de terrains sportifs spécialisés : tennis, soccer, basket-ball, etc.

Le personnel de l'école comporte environ 175 personnes. Les enseignants constituent le groupe le plus nombreux (plus de 130). S'y ajoutent :

- une équipe de professionnels;
- le personnel de soutien administratif et technique;
- une équipe de direction.

Des intervenants externes, provenant d'un partenariat avec les services sociaux et de santé et les organismes communautaires, complètent les ressources humaines de l'école.

Cadre d'intégration des orientations générales

L'école de la Magdeleine a retenu dix orientations générales pour actualiser les trois grandes missions de l'école québécoise : **instruire**, **socialiser** et **qualifier** ses élèves.

Ces **orientations générales** constituent le cœur du présent projet éducatif et pour chacune, on retrouvera dans les pages suivantes :

- l'**énoncé** de l'orientation;
- la **justification**, c'est-à-dire les raisons qui ont amené l'école à la retenir et, lorsqu'il y a lieu, la valeur éducative sous-jacente;
- les **objectifs** afférents qui précisent les aspects de l'orientation générale qui seront particulièrement actualisés au cours des prochaines années. Il ne s'agit pas de moyens d'action proprement dits (qui apparaîtront dans le plan de réussite de l'école), mais d'une clarification de l'orientation

Même si, pour des fins de lisibilité, les dix orientations générales du projet éducatif sont présentées de façon linéaire afin de mieux faire ressortir leur rattachement aux trois missions de l'école, elles ne constituent pas des composantes cloisonnées du projet éducatif. L'unicité de la personne ne peut être scindée et il importe que le personnel ne cantonne ni les orientations générales ni les objectifs ni les moyens qui seront retenus dans le plan de réussite.

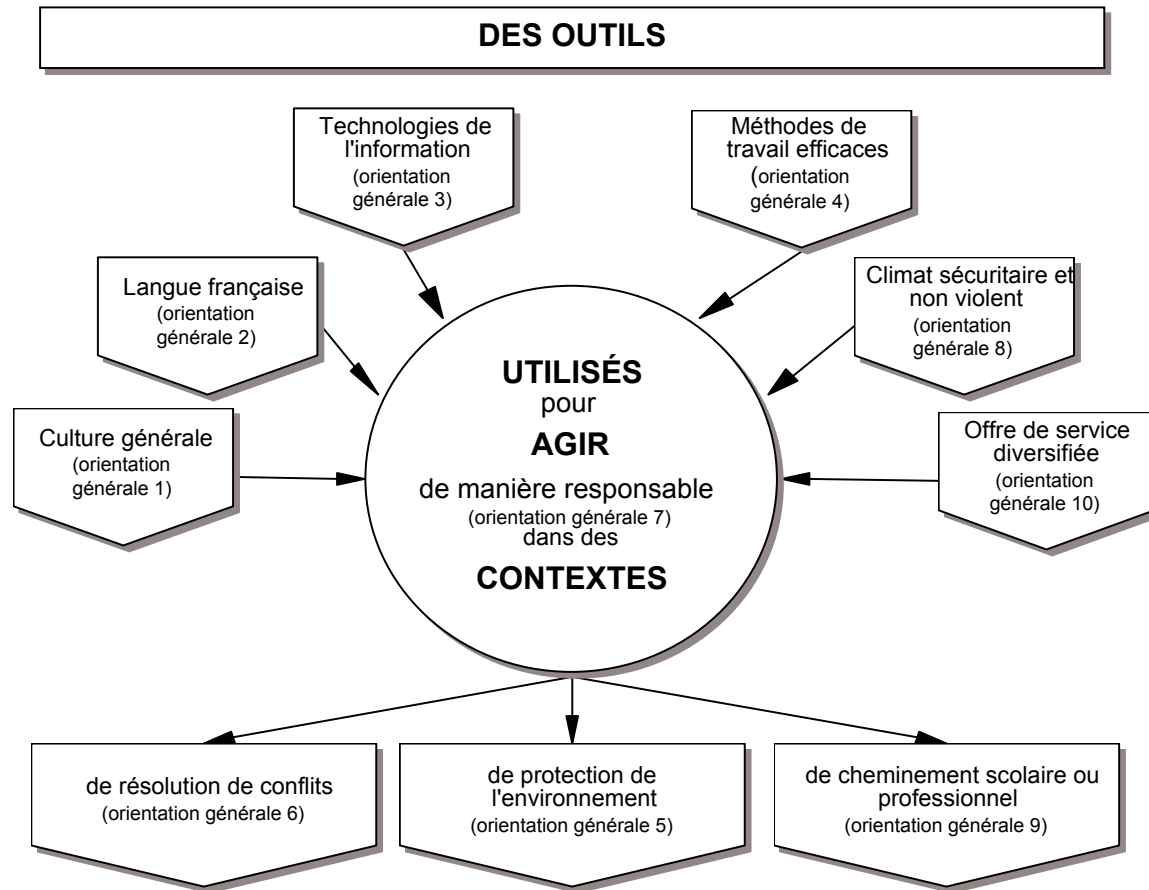
Tout le personnel doit partager cette préoccupation de formation intégrale. Le jeune a besoin, pour se réaliser, de se développer dans les diverses dimensions de son potentiel. Ce souci doit se concrétiser à travers une instruction de qualité dans les diverses branches du savoir, mais aussi et surtout par une formation habilitant l'élève à mobiliser l'ensemble de ses ressources (intellectuelles, physiques, sociales, spirituelles) pour la construction de son projet de vie et la résolution des problèmes complexes qui caractérisent notre civilisation.

Chacune de ces orientations générales est donc en relation avec les autres. Une situation d'apprentissage donnée ou un moyen d'action donné se réalise dans un contexte riche, multidimensionnel et complexe qui peut traduire — et il est souhaitable qu'il le fasse — plusieurs préoccupations différentes : sociales, intellectuelles, affectives, métacognitives... Les actions des éducateurs et les moyens qu'ils privilégieront seront d'autant plus efficaces qu'ils intégreront plusieurs des visées du présent projet éducatif.

Les éducateurs de l'école de la Magdeleine croient que l'apprentissage consiste essentiellement à se donner des **outils** pour **agir dans des contextes**; que la maîtrise des outils n'a de sens que si elle se développe dans une **expérience** signifiante exigeant l'engagement de l'élève et que c'est la réflexion métacognitive que fait l'élève sur ses expériences qui permet le développement et la généralisation de sa **compétence**. L'élève est, et doit demeurer, au cœur de ses apprentissages.

Le schéma ci-dessous illustre comment les **outils** que les éducateurs ont choisi de prioriser s'actualisent dans des **contextes** qu'ils ont choisi de privilégier.

UNE FORMATION INTÉGRÉE



L'actualisation des missions de l'école

De solides assises culturelles

1. L'école La Magdeleine vise à développer chez l'élève le goût d'apprendre, de découvrir et d'acquérir une culture générale

C'est le mandat premier de l'école. L'élève qui entreprend ou termine ses études secondaires ne pourra fournir l'effort soutenu requis par les apprentissages prévus que s'il est motivé et convaincu que ses efforts vont lui rapporter. En diversifiant les situations d'apprentissage et les interactions, en lui proposant de s'investir dans des projets signifiants et proches de sa réalité et de ses préoccupations, l'école vise à créer un climat propice au développement de la **curiosité intellectuelle**. Particulièrement pour l'élève qui termine le 2^e cycle du secondaire, il importe de l'inciter à découvrir ou raffiner des aspects de la culture générale qu'il ne connaît pas ou peu et à mieux se connaître pour faire des choix d'orientation réfléchis.

Cette orientation devrait, à l'avenir, se développer selon les objectifs suivants :

1.1 MAINTENIR UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

L'école doit soutenir l'élève dans la découverte de ses intérêts personnels, mais également le placer en contact avec ceux des autres. Les activités parascolaires, pour jouer pleinement leur rôle, doivent être diversifiées certes, mais la diversification n'assure pas à elle seule la fréquentation des élèves. Leur animation se doit d'être dynamique et invitante. Ces activités seront d'autant plus signifiantes auprès du jeune que le personnel y apportera sa contribution, sa participation.

1.2 PROPOSER DES ACTIVITÉS CENTRÉES SUR LES CHOIX PROFESSIONNELS (VOIR OBJECTIF 9.1)

Les élèves de 4^e et 5^e secondaire, qui constituent le plus gros contingent de l'école, doivent, au cours de ces deux années, faire des choix d'orientation. Pour soutenir leur goût d'apprendre et la nécessaire motivation que requiert la poursuite de leurs études, il importe que l'école oriente certaines activités pédagogiques ou parascolaires pour faire connaître concrètement aux élèves les différentes possibilités d'insertion professionnelle. Visites d'établissements scolaires, stages d'un jour, conférences, témoignages, notes additionnelles relatives aux choix professionnels à un travail de recherche illustrent différentes possibilités pour encourager le jeune.

1.3 ACCROÎTRE LE CONTENU CULTUREL DES ACTIVITÉS ÉTUDIANTES ET PÉDAGOGIQUES

La société actuelle, plus informée que cultivée, cherche à combler les retards en matière de culture générale. La volonté de l'école de proposer à ses élèves un rehaussement culturel qui s'incarnera en classe et hors classe vient appuyer l'effort de la commission scolaire des Grandes-Seigneuries encourage ses écoles dans ce sens. Les formes que peut prendre ce rehaussement sont très diversifiées : une révision du rôle de la bibliothèque, une politique de visites des musées, une préparation en classe des visites culturelles et un retour sur l'expérience, etc.

2. L'école La Magdeleine vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française.

À la fois langue de communication et langue d'enseignement, le français est au cœur des préoccupations du Québec et de l'école. La langue joue un rôle essentiel dans toutes les étapes

du processus d'apprentissage; lorsque l'élève raconte un événement, tente d'expliquer un phénomène, formule une hypothèse ou réfléchit une situation problématique, il fait appel à des processus qui se manifestent et se développent par la langue. Il n'existe pas d'autre outil que la langue pour penser. On sait qu'un élève a tendance à oublier les contraintes de la langue dès qu'il n'est plus dans une activité d'apprentissage du français; il s'agit donc de favoriser chez l'élève une attention constante, une continuité dans les exigences. Le français, c'est l'outil premier pour l'organisation et la structuration de la pensée, pour l'intégration sociale et culturelle.

Cette orientation devrait, à l'avenir, se développer selon les objectifs suivants :

2.1 INTENSIFIER LES ACTIVITÉS D'ANIMATION LIÉES À LA LANGUE FRANÇAISE

Cet objectif, par certains aspects, s'apparente à celui de l'orientation générale précédente qui vise le rehaussement culturel (voir 1.3), mais il vise plus particulièrement à faire aimer la langue française, à faire en sorte que l'élève la perçoive comme un outil essentiel dont il est important de préserver le bon état. Des jeux de lettres aux semaines thématiques, des concours littéraires aux ateliers d'expression théâtrale, les élèves qui s'engagent dans ce type de production en retirent généralement un fort sentiment de fierté et une meilleure maîtrise de la langue.

2.2 SURVEILLER LA QUALITÉ DU FRANÇAIS PARTOUT DANS L'ÉCOLE

Plus l'élève sentira que la qualité de la langue est une préoccupation constante de l'ensemble de ses éducateurs, plus il consentira à y apporter le soin qu'on exige de lui. Les chances qu'il intègre véritablement les bases de la langue s'en trouvent décuplées. On recherchera le respect de la politique de la langue française, à corriger la qualité du français dans toutes les disciplines, à poser des affiches exemptes de fautes, à souligner la qualité du français de chaque élève, etc.

2.3 ENCOURAGER LA LECTURE ET L'ÉCRITURE DANS L'ENSEMBLE DES DISCIPLINES

Le développement d'une solide culture générale et d'une excellente maîtrise de la langue française ne peut ni ne doit s'appuyer uniquement sur les programmes de français. La responsabilité est collective et doit être assumée par tous. Qu'un élève lise quelques œuvres majeures dans chaque discipline, qu'il écrive des travaux dans chaque discipline, qu'il soit obligé dans ses évaluations de déployer un raisonnement, tout cela est éminemment souhaitable.

Des outils de travail intellectuel efficaces

3. L'école La Magdeleine vise à apprendre à l'élève à utiliser efficacement les technologies de l'information et des communications.

La mondialisation et l'extension planétaire des communications font de la maîtrise des technologies une nécessité fondamentale. Il est essentiel que l'élève, dès le secondaire, sache rechercher, traiter et organiser une information qui, parfois, n'est déjà souvent plus accessible que par le biais de l'ordinateur. La maîtrise de cet outil est d'ailleurs déjà, dans bien des milieux, la condition d'exercice d'un emploi. La contribution des TIC³ favorise le développement intellectuel, soutient la motivation et la persévérance de l'élève, permet une auto-évaluation rapide et contribue significativement à stimuler la recherche. Les manipulations virtuelles accroissent l'intégration des connaissances et au développement de compétences transversales en général. L'école a déjà une expertise considérable en ce domaine et elle souhaite poursuivre ses efforts.

Cette orientation devrait, à l'avenir, se développer selon les objectifs suivants :

³ TIC : technologies de l'information et de la communication

3.1 POURSUIVRE L'INTÉGRATION DES TIC AUX ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

La complexité technologique des TIC requiert, bien sûr, des habiletés techniques liées au fonctionnement de certains appareils et aux fonctions de certains logiciels. Cependant, il est essentiel que ces apprentissages soient systématiquement intégrés à des tâches véritablement pédagogiques, qui ne sont pas nécessairement très différentes de celles qu'il effectue déjà, mais que le contexte technologique balise et enrichit de ses apports particuliers. L'école fait déjà beaucoup à ce chapitre (cours optionnels, accès à l'Internet, production de cédéroms, etc.) et il convient donc que l'usage des technologies en tant que valeur ajoutée se généralise à l'ensemble du secteur pédagogique.

3.2 AMÉLIORER L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

Les sommes qui doivent être consacrées pour le maintien et le développement des appareils et des infrastructures informatiques sont parfois colossales pour un établissement scolaire. Entre les compagnies qui incitent à toujours disposer des appareils derniers cris et les besoins réels des élèves ou les technologies alternatives, l'école doit faire de délicats arbitrages. L'accessibilité, la fiabilité et la convivialité sont trois critères, parmi d'autres, qui doivent être pris en compte par les décideurs.

4. L'école La Magdeleine vise à apprendre à l'élève à se donner des méthodes de travail efficaces.

Cette orientation générale soutient et complète la précédente. Dans notre société évoluée où les tâches prennent de plus en plus la forme de problèmes complexes, il est essentiel que l'élève sache organiser son travail et déployer des stratégies et des procédures variées, qu'il s'agisse de planifier des opérations, de rechercher de l'information ou d'organiser son temps et ses ressources. Pour être en mesure de mobiliser les informations au moment opportun et de les combiner d'une manière efficace, il y a des étapes que l'esprit doit respecter. Ces démarches doivent se réaliser dans un certain ordre. Si certaines méthodologies sont propres à certaines matières ou situations, chaque individu s'approprie les méthodes et les intègre d'une manière très personnelle. Cette compétence permettra à l'élève d'aller plus loin, d'apprendre à apprendre. Parce qu'ils sont transférables, ces processus et ces outils constituent la pierre d'angle de la formation intellectuelle des élèves.

Cette orientation devrait, à l'avenir, se développer selon les objectifs suivants :

4.1 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE MÉTHODES DE TRAVAIL

La diversité de connaissances acquises par l'élève dans les différentes matières n'est utilisable pour lui que s'il fait l'effort de les organiser et de leur donner un sens. Des techniques méthodologiques telles que la prise de notes, la production de tableaux de synthèse et la représentation graphique de l'information seront systématiquement utilisées et exploitées dans diverses disciplines.

4.2 FAIRE UN SUIVI RÉGULIER DE L'INTÉGRATION DES MÉTHODES DE TRAVAIL

Un élève qui a bien intégré des connaissances, des techniques ou des procédures peut maintenant les transférer dans d'autres contextes et les adapter à ces nouvelles situations parce qu'elles ont été transformées en ressources. Pour s'assurer que les élèves appliquent et intègrent les méthodes de travail, il est essentiel, voire fondamental, que les enseignants en fassent un suivi régulier et rigoureux. Cela peut prendre différentes formes selon les enseignants et les disciplines : vérifier les cahiers de notes, consigner les informations relatives au respect des consignes méthodologiques, superviser des périodes d'études et de devoirs sont autant de moyens de faire un suivi efficace. Les éducateurs évalueront la nécessité de se répartir ce travail de vérification et sa fréquence.

Des apprentissages citoyens

5. L'école La Magdeleine vise à apprendre à l'élève à se soucier de l'environnement.

Si, à la base du respect de l'environnement, se profile le plaisir de travailler dans un cadre agréable, cette orientation générale tient compte de réalités bien terre-à-terre et plus larges : les ressources sont rares et précieuses. Au-delà des nécessaires connaissances permettant une compréhension de l'environnement, il s'agit, plus que jamais, de permettre aux élèves de saisir la complexité des problèmes environnementaux notamment l'interdépendance entre l'homme et son milieu et les déséquilibres engendrés par le développement des sociétés urbaines. Il est donc aujourd'hui essentiel pour l'école d'intégrer une dimension environnementale à sa gestion quotidienne et d'y associer ses élèves.

Cette orientation devrait, à l'avenir, se développer selon les objectifs suivants :

5.1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES ÉLÈVES AUX ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Pour vivre dans un milieu sain à long terme, il est impératif que l'école s'impose de continuellement associer les élèves à sa gestion. La responsabilisation d'un milieu passe par l'intégration quotidienne de petits gestes soutenus, encouragés et exigés par tout le personnel. À titre d'exemples, mentionnons le recyclage ou récupération de certains matériaux, l'effacement rapide des graffitis, le leadership d'un comité « Environnement », les interventions assidues du personnel auprès des élèves, etc.

5.2 ÉLARGIR LES ACTIVITÉS DE RÉCUPÉRATION ET DE RECYCLAGE

L'école pourrait faciliter la récupération de plusieurs objets d'usage courant par les élèves pour les acheminer vers les organismes spécialisés : cartouche d'encre, piles, attaches de sac, etc. D'autre part, certains matériaux difficilement recyclables pourraient être changés pour d'autres, moins dommageables. Les objets en polystyrène en sont un exemple. Il demeure important de maintenir les efforts en cours notamment, la récupération du papier, l'impression recto verso, etc.

5.3 PROMOUVOIR L'IMPORTANCE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le rappel de l'importance de préserver l'équilibre de notre planète peut prendre différentes formes : affiches incitatives ou explicatives, articles publiés dans le journal de l'école, animation d'une page WEB, etc. De plus, l'environnement, un des domaines généraux de formation du Programme de formation, offre, tout comme l'actualité, de nombreuses possibilités d'exploitation dans diverses disciplines (aspects scientifiques, éthiques, sociaux).

Un climat social courtois

6. L'école La Magdeleine vise à développer chez l'élève le respect des personnes et de leurs différences, le souci d'inclusion sociale et la résolution pacifique des conflits.

Dans une société qui hésite à prendre position, qui banalise souvent les actes de violence et les crimes de toutes sortes, l'élève ressent un profond malaise et demande qu'on l'aide à développer son sens critique. L'école ne souscrit pas au relativisme culturel qui prétend que tous les comportements sont moralement équivalents selon le point de vue où on les considère, mais au contraire que le travail d'éducation consiste d'abord à proposer à l'élève des modèles valables et cohérents, et particulièrement par l'exemple. Il en est de même non seulement des comportements violents, mais du respect le plus élémentaire qui est dû à chaque être humain, peu importe sa condition. C'est le principe de base du fonctionnement harmonieux d'une société.

Cette orientation devrait, à l'avenir, se développer selon les objectifs suivants :

6.1 SENSIBILISER LES ÉLÈVES AUX ENJEUX DES DIFFÉRENCES INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES

Très attirés par la société de consommation, les jeunes d'aujourd'hui ont le défi particulier de s'ouvrir à des valeurs de partage, de justice et de solidarité. Les journées thématiques, des kiosques d'information, des activités organisées pour les élèves en difficulté sont de nature à ouvrir les élèves à ces valeurs. Ceci est particulièrement vrai dans notre école qui accueille des élèves ayant des déficiences. On encouragera donc la participation à des activités de bénévolat et d'engagement communautaire, des discussions collectives sur des problèmes sociaux et une affirmation claire de l'importance du respect des droits de la personne.

6.2 ANIMER DES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION SOCIALE

Les élèves isolés, rejetés, différents ou marginalisés éprouvent des difficultés d'intégration qui s'accroissent par l'inaction des pairs. Cet objectif propose des actions concrètes pour rapprocher les individus, pour réduire l'écart social. On verra à jumeler certains élèves avec des élèves déficients, à créer un comité pour rechercher les mécanismes d'intégration des élèves des différents secteurs de l'école ou à organiser des fêtes conjointes, etc.

Un sens marqué des responsabilités

7. L'école La Magdeleine vise à apprendre l'élève à faire des choix autonomes et responsables et à en assumer les conséquences.

Réfléchir avant d'agir et accepter les conséquences de ses choix sont les éléments fondamentaux d'une éducation à la **responsabilité** qui constitue elle-même, la condition de base d'un comportement social harmonieux et productif. Pour permettre à l'élève de mieux voir les impacts des gestes posés ou des paroles prononcées, l'école doit d'abord lui reconnaître le droit à l'erreur et, ensuite, développer chez lui la capacité de la reconnaître, de l'accepter et de la corriger. Assumer les conséquences de ses actes ne signifie pas toujours gérer des échecs; cela signifie parfois, investir des efforts plus considérables que prévu, développer son sens de la persévérance ou vivre un succès qui peut s'avérer lourd à porter.

Cette orientation devrait, à l'avenir, se développer selon les objectifs suivants :

7.1 RESPONSABILISER LES ÉLÈVES DANS LA GESTION DE LEURS COMPORTEMENTS

L'art de faire un choix ou de bien discerner ce qui est acceptable ou ne l'est pas peut s'avérer assez difficile pour un élève. L'école doit donc l'accompagner en lui proposant des référentiels clairs qui l'aident à résoudre ses questionnements, ses hésitations, ses dilemmes. Une information claire sur les conséquences d'un choix de cours, les contrecoups des absences, un plan d'intervention adapté ou la valorisation des comportements adéquats sont des outils susceptibles de responsabiliser l'élève

7.2 IMPLIQUER LES ÉLÈVES À LA GESTION DE DIVERS DOSSIERS SCOLAIRES

L'éducation à la responsabilité suppose que l'on aille plus loin que simplement encadrer l'élève pour qu'il se conforme à des exigences : on souhaite qu'il intériorise cette valeur pour pouvoir la pratiquer de façon autonome. Pour cela, il faut que l'école l'aide à réfléchir aux conséquences de ses actes, qu'elle le place en situation de faire de véritables choix. Il existe déjà dans l'école un Conseil étudiant et, comme le prévoit la loi, des élèves siègent au conseil d'établissement. D'une manière plus large, on pourra consulter et associer les élèves à la gestion de certains aspects de la classe ou de l'école et à la gestion de leur propre cheminement scolaire.

Des conditions d'apprentissage sécurisantes

8. L'école La Magdeleine vise à offrir à l'élève un milieu de vie confortable, très sécuritaire et non violent.

Déjà l'école a consacré beaucoup d'énergies pour assurer à ses élèves un milieu de vie propice aux apprentissages réalisés en classe, durant les activités parascolaires et lors de leurs déplacements. L'école prône haut et fort que tout élève a le droit d'être scolarisé dans un milieu calme, sécurisant et exempt de violence. L'école doit assumer ses responsabilités premières et mettre en place les mécanismes favorisant la non-violence, mais elle doit également développer chez ses élèves les compétences personnelles, relationnelles et éthiques qui assurent les comportements adéquats des élèves. Cette orientation générale du projet éducatif vise à former positivement à la citoyenneté, c'est-à-dire à l'art de bien vivre ensemble dans la société scolaire.

Cette orientation devrait, à l'avenir, se développer selon les objectifs suivants :

8.1 PROMOUVOIR LA NON-VIOLENCE

La non-violence s'apprend, se développe, se construit graduellement. Elle est un choix de vie dont le jeune doit prendre conscience par des activités de réflexion, par des discussions et par des gestes concrets individuels ou collectifs. Il peut s'agir de ne pas répondre à une provocation, de participer à une recherche de solution pacifique, à participer à des journées ou des manifestations prônant la non-violence ou s'opposant à des groupes violents. Cet objectif est complémentaire à la sixième orientation générale.

8.2 ASSOCIER LES ÉLÈVES À LA RÉVISION RÉGULIÈRE DU CODE DE VIE

La responsabilisation d'un milieu au regard de la sécurité et du fonctionnement social harmonieux passe par l'intégration quotidienne de petits gestes répétés, de routines encouragées et exigées par tout le personnel, mais également par la participation active des élèves aux règlements qui les régissent. Leur participation peut prendre différentes formes qui vont de l'émission d'opinions jusqu'à une participation à la prise de décision en passant par la diffusion de ces décisions.

Un encadrement pédagogique efficient

9. L'école La Magdeleine vise à assurer la continuité du parcours scolaire de l'élève et à réduire le décrochage.

Les taux de décrochage ou d'abandon scolaire de notre école interpellent le milieu qui veut poursuivre les efforts entrepris pour les réduire et se fixer des objectifs plus précis pour y arriver. Les élèves n'apprenant pas tous de la même façon ni au même rythme, il est normal que certains d'entre eux éprouvent certaines difficultés lors de leur cheminement scolaire. Même si l'élève est toujours le responsable ultime de sa propre réussite, l'école a une responsabilité de fournir aide et soutien aux apprentissages et d'intervenir précocement sur les difficultés scolaires avant qu'elles ne se consolident en déficits d'apprentissage permanents. Cette lutte au décrochage suppose également que les élèves plus performants se voient offrir une stimulation à la hauteur de leurs aptitudes.

Cette orientation devrait, à l'avenir, se développer selon les objectifs suivants :

9.1 ACTUALISER L'APPROCHE ORIENTANTE (VOIR OBJECTIF 1.2)

Afin que l'élève puisse se construire graduellement une représentation de ce qu'il entend faire plus tard, il importe qu'il soit informé, sur une base fréquente et régulière, de ce que le monde du travail a à lui offrir pour réaliser ses aspirations. Par le biais de visites, d'activités parascolaires, de journées spéciales et d'activités ciblées, on visera à mettre fréquemment l'élève en contact avec divers aspects du monde des métiers et professions, et notamment ceux qui sont moins connus ou en butte à des préjugés injustifiés. Les enseignants veilleront

également, dans toutes les disciplines, à exploiter le domaine général « Orientation et entrepreneuriat » du Programme de formation et faisant des liens concrets entre leur enseignement et le monde du travail.

9.2 ASSURER UN SUIVI ÉTROIT DES ÉLÈVES À RISQUE

L'évaluation du cheminement scolaire d'un élève, particulièrement si ce dernier présente des risques de difficultés, gagnera à associer les divers éducateurs qui interviennent auprès de lui. Cela pourrait se faire, conformément à l'esprit du nouveau curriculum, au cours de réunions de l'équipe-cycle ou même prendre la forme de comités spéciaux d'étude de cas pour les élèves à risques. Si le plan de réussite personnalisé est déjà un important moyen, d'autres moyens sont à la disposition du personnel : un suivi rigoureux des absences, un comité de soutien méthodologique pour ces élèves, les pairs aidants, divers services spécialisés, etc. Une attention particulière devra être accordée au dépistage précoce des élèves à risques.

9.3 ENCOURAGER LES EFFORTS D'APPRENTISSAGES DES ÉLÈVES

La reconnaissance publique ou privée est une source puissante de motivation pour les élèves, qui développent ainsi un sentiment de fierté à l'égard des travaux qu'ils ont accomplis, des objectifs qu'ils ont atteints, des gestes qu'ils ont posés ou des efforts manifestés. Une mention sur le site WEB, le journal de l'école ou au tableau d'honneur, une activité de récompense, un billet de félicitation, un trophée ou un méritas sont tous des exemples possibles de la reconnaissance des efforts pédagogiques des élèves.

10. L'école La Magdeleine vise, dans son offre de services éducatifs, à rejoindre la diversité des aptitudes et des intérêts de l'élève par un soutien des apprentissages adapté à sa situation.

Il est inévitable que certains élèves aient plus de difficultés que les autres à s'adapter aux exigences et à répondre aux attentes du système scolaire à leur égard. Chez ces élèves, les difficultés d'apprentissage ont rapidement des conséquences sérieuses sur leur développement, car elles ont un effet cumulatif, suscitent la démotivation scolaire et finissent par compromettre l'intégration sociale du jeune. L'école doit prioritairement viser, pour ces élèves, la création de situations où ils peuvent actualiser leur potentiel, réussir les tâches qu'ils entreprennent et conserver confiance en eux-mêmes. Un dépistage précoce, un accompagnement éclairé et responsabilisant sont dès lors des services essentiels. Mais « rejoindre la diversité des aptitudes » réfère également aux élèves qui, dans un certain nombre d'activités, manifestent des aptitudes nettement supérieures à celles de la moyenne de leur entourage; ils ont, eux aussi, besoin d'être soutenus et encouragés.

Cette orientation devrait, à l'avenir, se développer selon les objectifs suivants :

10.1 PERSONNALISER LE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

L'élève en difficulté a moins besoin de répéter ses apprentissages que d'apprendre autrement. Les enseignants s'efforceront d'élargir leur répertoire d'interventions pédagogiques et de différencier davantage leur enseignement en fonction des besoins des élèves. Le décroisement des groupes, l'aide aux devoirs, les cours d'appoint, le plan de réussite personnalisé, l'évaluation et l'auto-évaluation en cours d'apprentissage, la vérification des écarts entre les garçons et les filles, la production de matériel adapté et un aménagement différent de la salle de classe sont des exemples de moyens accessibles à tous.

10.2 OPTIMISER LES CONDITIONS DU SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Dans toute entreprise, il importe que les tâches demandées ou souhaitées profitent de conditions facilitantes. Ce sont souvent les aspects organisationnels qui rebutent de bonnes initiatives : des locaux inaccessibles, un horaire de service restreint, le manque de matériel didactique, un appareil fréquemment en panne, des chevauchements d'horaires... On verra à réduire ces irritants le plus possible.

10.3 ACCROÎTRE LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE DE SERVICE PÉDAGOGIQUE

Parce que les adolescents vivent au secondaire une intense et souvent décisive période de leur vie, habituellement caractérisée par une conscience aiguë des mondes qu'ils découvrent, et bien que l'école dispose déjà d'une offre de service pédagogique généreuse pour ses élèves, elle cherche à rejoindre le plus d'élèves possible. Des activités pédagogiques pourraient être offertes dans des domaines inexploités à l'école, que ce soit par l'offre de nouveaux cours optionnels, de nouvelles concentrations ou toute forme de support pédagogique.

10.4 DÉPISTER LES TALENTS DES ÉLÈVES

Plusieurs élèves talentueux s'inscrivent dans le programme d'éducation internationale, mais parmi les autres élèves plusieurs disposent de nombreux talents que les programmes scolaires ne dépistent pas toujours. On peut songer à leur offrir de réaliser des projets spéciaux, d'approfondir ou d'accélérer des apprentissages ou d'en explorer de nouveaux. Ils pourraient être sollicités pour organiser ou participer à des spectacles ou diverses organisations. La décoration, l'administration, la coordination, la prestation de numéros dramatiques ou autres permettront de découvrir et valoriser les aptitudes des élèves.

Conclusion

Par les engagements qui viennent d'être explicités, le personnel souhaite continuer de faire de l'école de la Magdeleine un milieu vivant, un milieu où les élèves ont la possibilité de s'exprimer et d'apprendre dans une atmosphère chaleureuse et harmonieuse.

Mais la valeur d'un milieu dépend largement de la valeur personnelle des membres qui le composent. Bien sûr, ce projet éducatif ne saurait à lui seul rendre compte de la richesse des activités menées dans l'établissement, ni des compétences de l'ensemble du personnel qui concourent à l'œuvre commune d'éducation. Seule, l'observation du quotidien peut en donner une juste image. Mais, le projet éducatif de l'école et les plans de réussite qui le concrétiseront d'année en année viseront sans cesse à rapprocher le possible du souhaitable, en imaginant des techniques éducatives toujours plus performantes, et ce, malgré les limites des ressources.

Par une concertation régulière, par l'apport d'idées nouvelles, le projet doit permettre à l'école de mener chacun des élèves au mieux de ses possibilités et d'assurer à chacun des chances égales de réussite. Lorsque dans quelques années il s'avérera nécessaire d'apporter des ajustements au projet pour tenir compte des circonstances, il sera toujours important d'en préserver l'esprit. C'est à cette condition que l'école pourra conserver et développer son identité et continuer de travailler d'une manière concertée au bien-être des élèves.